

Strasbourg, 22 octobre 2012

CCJE(2012)3REV7

## CONSEIL CONSULTATIF DE JUGES EUROPEENS (CCJE)

« MIEUX ORGANISER LES RELATIONS ENTRE JUGES ET AVOCATS  
POUR UNE JUSTICE MEILLEURE »

PARIS, 7 NOVEMBRE 2012

Maison du Barreau, 2 rue de Harley, 75001 Paris: (Auditorium, 9h-18h)

Conférence européenne organisée  
par le Conseil consultatif de juges européens et le Barreau de Paris

### PROGRAMME

9h00 - 9h30	Ouverture de la Conférence
	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mme Christiane FÉRAL-SCHUHL (France), Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris</li><li>➤ M. Gerhard REISSNER (Autriche), Président du CCJE, Premier Vice-Président de l'Union internationale des magistrats</li></ul>
9h30 - 11h00	THEME N°1 - EXISTE-T-IL UNE ETHIQUE COMMUNE AUX JUGES ET AUX AVOCATS ?
	Modérateur : Julia LAFFRANQUE (Estonie), Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme
	<i>(Quels sont les principes fondamentaux/les valeurs gouvernant l'éthique de chaque profession ? Opportunité d'un code commun ou d'un guide d'actions communes)</i>
9h30 - 10h15	Interventions de juges et avocats
	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <a href="#">M. Bernard CORBOZ (Suisse), juge fédéral, Tribunal fédéral de Lausanne</a></li><li>➤ M. Georges-Albert DAL (Belgique), ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bruxelles, ancien Président du Conseil des barreaux européens (CCBE)</li></ul>
10h15 - 11h00	Discussion
11h00 - 11h15	Pause-café
11h15 - 12h45	THEME N°2 - UNE FORMATION COMMUNE EST-ELLE OPPORTUNE ?

Modérateur : M. Jean-Michel DARROIS (France), Avocat, Professeur à l'Institut l'Etudes politiques de Paris, Ancien Président de la Commission Darrois sur la réforme de la profession d'avocat

*(Présentation de ce qui existe actuellement en Europe concernant les programmes de formation commune juges/avocats ; Faut-il ou non accentuer la tendance existante ? Formation commune initiale/continue avec tronc commun et branches spécifiques ? Vers un recrutement commun ? Idée d'appartenance à un même système, forum de discussion hors du tribunal ; modalités d'une formation commune : coût, contenu des programmes, etc.)*

11h15 - 12h00 Interventions de juges et avocats

- [Mme Elisabeth MENESGUEN \(France\), Avocat au Barreau du Val de Marne, ancien Bâtonnier de l'Ordre, Directrice de l'Ecole de Formation du Barreau \(EFB\)](#)
- [M. Raffaele SABATO \(Italie\), Conseiller à la Cour de Cassation, membre du Conseil d'Administration de l'Ecole judiciaire](#)

12h00 - 12h45 Discussion

12h45 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 15h30 **THEME N° 3 - VERS UNE EFFICACITE JUDICIAIRE PARTAGEE ?**

Modérateur : Mme Emmanuelle HOFFMANN (France), Avocat à la Cour, Membre du Conseil de l'Ordre

*(Un fonctionnement différent des juridictions en vue de l'efficacité de la procédure ; le développement des systèmes de communication entre juges et avocats ; la gestion commune des procédures (mise en état, calendrier d'audience, etc.) ; la négociation des étapes de la procédure (conventions concernant les pièces de la procédure, manière de présenter les conclusions, protocoles de bonne conduite) ; efficacité et valeur contraignante de ces accords)*

14h00 - 14h45 Intervention de juges et d'avocats

- [M. Bart van LIEROP \(Pays-Bas\), Juge à la Cour administrative pour le commerce et l'Industrie de la Haye \(College van Beroep voor het bedrijfsleven\)](#)
- Mme Jana WURSTOVÁ (Républic Tchèque), Avocat, Service International du Barreau de la Républic Tchèque [en]

14h45 - 15h30 Discussion

15h30 - 15h45 Pause-café

15h45 - 17h30 **THEME N° 4 - JUGES ET AVOCATS REpondant AUX BESOINS DES PARTIES ?**

Modérateur : M. Orlando AFONSO (Portugal) juge à la Cour Suprême

*(Rôle commun du juge et de l'avocat pour aboutir à une solution négociée des litiges ; l'interaction entre juges et avocats à l'égard des parties pour mieux comprendre la justice (motivation de la décision par le juge et explication de la décision par l'avocat), relations avec les médias)*

15h45 - 16h30 Intervention de juges et d'avocats

- [Mme Michèle JAUDEL \(France\), avocat, Président de la commission ouverte au barreau de Paris sur la médiation et M. Didier DALIN \(France\) avocat à la Cour d'Appel de Paris, AMCO, directeur du pôle médiation-arbitrage du Barreau de Paris](#)
- [M. Alain LACABARATS \(France\), Président de Chambre, Cour de Cassation](#)

16h30 - 17h30

Discussion et fin de la Conférence